

CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE COMMUNALE CONSTITUTIVE

Les citoyennes et citoyens de la commune de Bois-d'Amont sont convoqués
en assemblée communale constitutive le

**mardi 26 mai 2026 à 20.00 heures
à la halle polyvalente d'Ependes**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale des comptes du 20 avril 2026
(il ne sera pas lu)
2. Décision relative au mode de convocation des assemblées communales pour la législature 2026-2031
3. Constitution des commissions communales obligatoires pour la législature 2026-2031
 - 3.1 Election des membres de la commission financière
 - 3.2 Election des membres de la commission des naturalisations
 - 3.3 Election des membres de la commission de l'aménagement du territoire
4. Présentation du projet d'ouvrage de la Halle polyvalente de Bois-d'Amont
5. Informations et divers

La présentation du projet d'ouvrage de la Halle polyvalente de Bois-d'Amont sera assurée par le bureau d'architecture mandaté, Translocal Architecture Sàrl.

Les plans du projet seront consultables le jour de l'assemblée **dès 19h** dans la halle polyvalente d'Ependes.

Les documents se rapportant à l'ordre du jour sont disponibles dix jours avant l'assemblée sur www.bois-damont.ch et auprès du secrétariat communal, durant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal